

CHEF DE PROJET MONTAGE SOLAIRE

Brevet fédéral avec certificat SOLARTEUR®

Énergie, environnement, marché

Identification du module

Groupe cible

Le module s'adresse aux groupes professionnels suivants :

Technique du bâtiment	Installateur/trice de chauffage CFC Installateur/installatrice sanitaire CFC Concepteur/conceptrice en technique du bâtiment CFC
Électrotechnique	Installateur/installatrice électricien/électricienne CFC Électricien/électricienne de montage CFC Concepteur/conceptrice en électricité CFC
Enveloppe du bâtiment	Couvreur/couvreuse CFC Étancheur/étancheuse CFC Façadiste CFC Ferblantier/Ferblantière CFC Charpentier/Charpentière CFC
Autres	Constructeur/constructrice métallique CFC

Professionnels d'autres secteurs, sur demande.

Conditions préalables

Le cours s'adresse aux professionnels intéressés qui souhaitent participer activement au cours et qui sont prêts, en fonction de leurs connaissances préalables, à approfondir une partie des supports de cours en autodidacte.

Une expérience professionnelle dans le secteur solaire est un atout.

Pour la formation continue de chef de projet en montage solaire FA, les conditions énoncées dans les directives doivent être respectées.

Durée indicative

20 leçons de 45 minutes

Compétences

La compétence clé transmise est la compréhension des questions énergétiques et de l'énergie solaire en général.

Une fois la formation terminée avec succès, les participants (TN) ont acquis des connaissances sur la législation, les conditions-cadres et les mesures de promotion des systèmes d'énergie renouvelable.

Objectifs

Énergie (environ 3 leçons)

Les élèves connaissent les unités et les symboles les plus courants utilisés pour le travail et l'énergie et savent les utiliser. (K2/K3)

Situation énergétique et conséquences environnementales (au niveau mondial/national) (environ 4 leçons)

Les élèves connaissent les sources d'énergie ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients. (C1)

Ils sont capables de représenter la consommation d'énergie à l'aide de graphiques et de statistiques. (C1)

Les élèves connaissent les conséquences environnementales possibles de notre consommation d'énergie. (C1)

Politique climatique, environnementale et énergétique (mondiale/nationale) (env. 2 leçons)

Les participants connaissent les mesures politiques visant à rendre l'utilisation de l'énergie économe, rationnelle et respectueuse de l'environnement. (C1)

L'énergie solaire (env. 3 leçons)

Les élèves sont capables de décrire le fonctionnement, les différentes utilisations et les avantages de l'énergie solaire. (K3)

Les élèves comprennent l'effet et le fonctionnement du rayonnement solaire sur la Terre et sont capables d'interpréter des cartes du rayonnement global. (C2)

CHEF DE PROJET MONTAGE SOLAIRE

Brevet fédéral avec certificat SOLARTEUR®

Énergie, environnement, marché

Mesures d'encouragement (env. 2 leçons)

Les participants connaissent les possibilités de soutien financier et de subventions pour les installations d'énergie renouvelable. Ils connaissent les organismes compétents et sont capables de rédiger une demande de subvention. (C3)

Législation et normes de construction (env. 2 leçons)

Les participants connaissent les normes de construction en vigueur en Suisse. (C1) Les participants connaissent les lois, prescriptions et normes pertinentes. (C1)

Les participants connaissent les procédures d'autorisation pour la construction, l'installation, l'injection, l'alimentation en eau et la protection contre la foudre et sont capables de les expliquer. (C2)

Stockage d'énergie (env. 2 leçons)

Les participants connaissent les possibilités de stockage d'énergie à court terme ou saisonnier (C2)

Connaissances de base en matière de mise en réseau (environ 2 cours)

Les participants connaissent les possibilités d'utilisation et de mise en réseau des différentes technologies de toutes les énergies renouvelables. (C1)

Évaluation des compétences

Le module se termine par un examen écrit (45 minutes). Les recueils de formules et les supports de cours sont autorisés comme aides.

Reconnaissance

Le module de base EUM fait partie de la formation continue de chef de projet en montage solaire FA. Les personnes qui réussissent les neuf modules peuvent obtenir l'admission à l'examen professionnel fédéral. Celles qui réussissent les modules EUM, DWA, GET, GWT, ST, PV et WP reçoivent le certificat Solarteur®.

Validité

La réussite du module est attestée par un certificat de module valable 5 ans.